



L'allée des Charmettes vue depuis l'entrée de l'ilot. Elle dessert une première bande de logements (n°42-56).

IVR32_20185900666NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation